Molaire Blues

De Topo Paralpinisme



Sommaire

- 1 Caractéristiques
- 2 Attention
- 3 Accès: 0h30
- 4 Info ailes

Caractéristiques

• Lieu : Paroi rouge de Presles dans les gorges de la Bourne

• **Hauteur** : entre 300 et 800 mètres

■ Matériel : rien

• Posé : Le seul autorisé est le champ de Madame Angélique Doucet.

• **Première** : Erich Beaud le 5 juillet 1991.

Attention

Zone de posé très sensible!

- 1. La seule zone de posé autorisée est indiquée sur la photo
- 2. Ne pas se poser dans la zone où peuvent se trouver des animaux
- 3. Ne pas se poser sur la route des grottes de Choranche (route privée et passante)
- 4. Ne pas survoler les différentes maisons
- 5. Merci de ne pas crier pour respecter la tranquillité des riverains et des pêcheurs
- 6. L'absence de la manche à air signifie : Interdiction de se poser et donc de sauter (période de fauche)



Zone de posé autorisée



Accès: 0h30

Après le hameau de Charmeil prendre à droite jusqu'au parking situé au terminus de la route avant le gîte de Bernard Gravier.

Info ailes

Dénivelé 800m, finesse 1.8

Récupérée de « https://www.base-jump.org/topo/index.php?title=Molaire Blues&oldid=1870 »

Catégories:

Vallée de la Bourne

Isère

Vercors Isèrois

Lisse

Track Pantz

Track Pantz Monopièce

Wingsuit

Zone Sensible

- Dernière modification de cette page le 8 février 2017, à 21:31.
- Le contenu est disponible sous licence Creative Commons paternité non commercial partage à l'identique sauf mention contraire.

